

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 17642

présenté par

M. Lecoq, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Maillot,
M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 6**ANNEXE**

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« À titre de comparaison, 18,9 milliards d'euros correspondent à l'augmentation du budget du ministère des Armées entre 2019 et 2026, qui sera passé de près de 36 milliards d'euros par an à 54 milliards d'euros selon les projections de la prochaine loi de programmation militaire. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de comparer les volumes budgétaires mentionnés dans la présente annexe afin d'être en mesure de comprendre les enjeux financiers.